

Zeitschrift: Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde
Band: 17 (1927)
Heft: 10-12

Rubrik: Notes de Folklore du "Conservateur suisse" [suite] : volume XII

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grüblein gehabt, hatt ihn auch geholfen. So ist es auch gutt zu den Augen, ich hab selbst Leütt gesehen, im Elsaß unnd beim Brunnen, die gar blindt sindt gewesen, das sie khundt sowoll gesehen als ein anders. Insonderheit ist ein Docter von Speyer da gewesen, der ist gar blind gewesen, das man ihm den Staren stechen hat sollen, ist wieder gesehendt worden, doch mus man den Letten oder das Erdtrich, daraus der Brunn laust, auch auslegen, ist gar heilsam. Ich kans Euch nicht also schreiben, als wann ich selbst mit Euch reden köndt. Das Wasser trinckt man, wann man will, nüchtern, nach dem Essen, zu nacht man schlaffen gehet; wann man will, mag mans trincken, aber nicht zum eßen. Es ist wie Lauterbrunnen waßer, es hat durchaus kein Geschmack. Das ein purgiert es durch den Harn, das ander durch den Stuel. Wann Ihr das Wasser haben wöllt, so schickt mir gläserne Pflaschen oder einen Kellen, was Ihr wollet, will ich Euch ein Potten [Boten] mit weg schicken, das er Euch holt, was er tragen mag. Ich weis noch nit eigentlich, was ich geben mus, ich halt darfür 4 Groschen, man holt es bis gen Paris hinein unnd ins Niederlanndt. Es ist noch gar kein Unterkommens da, der Bischoff lest 3 Heüßer da bauen, die haben uf die 60 Stuben unnd Camer, wie man schon strack daran gemacht hatt, wie wir seind da gewesen. Der Brunn ist erst bey ein Jahr gefunden worden. Es solt eins nur hinneinziehen dem Wirth zu lieb, so schön hat mans doselbst. Das Wasser hatt mich durch den Harn purgiert unnd dermaßen ein Grieffwerck vonn mir getrieben, unnd der Harn so heßlich gewesen, das ich mir darbey gefürcht hab, aber es hatt mir nit wehe gethan, bin auch nit krank darbey gewesen. Solches hab ich Euch nicht verhalten sollen, und seyhet Ihr sambt Eüern Junckern von mir gegrüßt unnd den Gnaden Gottes bebohlen.

Datum, Schmidelfelden.

Leonora Schenckin von Limburg etc.

Geborne Grevin von Zimmern etc.

An eine Edle Frau im Landt zu Francken abgangen.

Den Brief fand ich im Archiv des Schlosses Heidecksburg unter Schriftstücken der Limburger und Schwarzbürger Grafen aus dem Jahre 1609. Konsequente Großschreibung der Hauptwörter habe ich vorgenommen, sonst nichts geändert.

Dr. B. Rein, Rudolstadt (Thüringen).

Notes de Folklore du «Conservateur suisse». (Suite.)

Volume XII.

Bâle. *Mœurs et coutumes.* Le 21 juillet, munis de bonnes recommandations, nous partimes à cheval d'Huningue, et après avoir traversé Bâle, nous abordâmes bientôt le territoire germanique, en disant adieu pour trois mois à notre langue et à notre manière de vivre, pour prendre celle des Suisses et des Allemands, dont voici un échantillon: Lorsqu'on arrive dans une auberge, l'hôte et l'hôtesse vous tendent la main, en vous assurant qu'il ne pouvait venir chez eux personne qui leur fût plus agréable: on entre ensuite dans la chambre à manger, laquelle est habitée par une telle quantité de mouches, à cause du poêle où elles se cachent en hiver, qu'il faut se défendre de leur importunité avec un petit balai: l'odeur d'un tabac très-violent n'est pas moins incommode. On vous sert plus souvent ce que vous ne voulez pas que ce que vous avez demandé: c'est un pain de mauvais goût, fait avec du levain

de bière et assaisonné de fenouil; ce sont des viandes imprégnées de poivre ou d'autres épices de cette force. Chaque plat, quand il paraît sur la table, est soigneusement inscrit sur une ardoise: la forme de leurs lits est excessivement incommode pour les Français, car ils sont plus courts que le corps, et tellement chargés d'oreillers, qu'on y est plus assis que couché: la matière n'en vaut pas mieux que la forme, parce qu'en été même, au lieu d'être sous une couverture légère, vous êtes étouffé sous une pesante couëtte de plume: du reste, tout y est assez propre. Le réfectoire d'une auberge catholique est toujours décoré d'un crucifix placé dans le lieu le plus éminent: à la porte de chaque maison et même de chaque chambre est affiché un écriteau, par lequel ils demandent un esprit sain et purifié, l'avancement de la gloire de Dieu et la prospérité de la patrie, par l'intercession de S^{te} Agathe, leur patronne contre les incendies. Quand vous vous disposez à partir, l'hôte présente le tableau de votre dépense, écrit avec de la craie, et après avoir supputé article par article à demi-voix, il vous indique la somme, sur laquelle on ne peut élever impunément la moindre contestation, tant est grande la bonne foi et l'équité de cette nation. Au moment du départ, c'est encore l'usage de porter aux voyageurs une santé pour l'amour de S^t Jean. (pp. 18—20.)

Argovie. Veilleur de nuit. Nous observâmes pour la première fois à Muri un usage commun à presque toute l'Allemagne: toutes les nuits, crainte du feu, un domestique fait la garde; à chaque heure, il crie en divers endroits pour prouver qu'il veille: «Ecoutez mes paroles: il est neuf heures, éteignez la lumière et le feu, et que Dieu et la Sainte Vierge vous protègent!» et ainsi en indiquant chaque heure. Cette coutume vient du danger des incendies très-grand dans un pays où presque tous les bâtiments sont en bois de sapin et couverts de petits ais en place de tuiles. (p. 25.)

Zoug. Habitations. Bientôt nous escaladons une montagne escarpée, d'où nous descendons dans une vallée que baigne le lac d'Egeri (Aquae regia): dans cette vallée et ses environs sont éparses çà et là des cabanes où les paysans déposent les foins de leurs prairies, parce qu'ils ne peuvent, vu la difficulté des communications, les réunir dans un même local. Chaque propriétaire a plusieurs de ces cases et va les habiter tour à tour en hiver avec son troupeau, vivant gens et bêtes sous le même toit. Pendant ces migrations, leur nourriture se compose de fromage, de lait caillé et autres mets de ce genre; le pain y est rare, parce qu'ils ne recueillent point de blé, et que durant la mauvaise saison il est très difficile de sortir de ces demeures isolées.

(pp. 26—27.)

St-Gall. Superstition. Il serait naturel de croire que les aventures de cette famille (Hohensax) ont fini avec elle, et l'on sera surpris, sans doute, de voir le baron Jean-Philippe de Hohensax, reparaitre inopinément sur la scène du monde, et y jouer, bien longtemps après l'avoir quittée, un rôle, muet il est vrai, mais cependant assez remarquable.

Son corps avait été déposé dans la tombe de ses pères, sans être ni embaumé, ni préparé d'aucune manière pour le préserver de la corruption; cependant il se conservait dans son entier, sans aucune décomposition visible, et souvent des savants et des curieux venaient le visiter et vérifier un phénomène aussi extraordinaire: munis d'une permission, ils pénétraient, avec quelque difficulté, dans ce caveau construit en pierres de taille, long de 9 pieds, large de 7, haut de 6, et enclos dans le temple de Sennwald, qui couronne une

colline rocailleuse. A la longue le bruit se répandit au delà du Rhin, chez les Catholiques voisins de la baronnie, que ce corps était celui d'un saint ou d'un martyr miraculeusement conservé: on ajoutait qu'il garantissait la contrée adjacente de grêle, de tempête, d'inondation et d'autres fléaux. (p. 65.)

Suisse centrale. *Conte.* Or donc, il faut savoir qu'il y avait ici, il y a bien des siècles, de beaux pâturages, dont les gens d'Uri et ceux d'Unterwald se disputaient la possession territoriale, sans pouvoir s'accorder. Parmi les pâtres qui chaque été y menaient du bétail, il y en eut un qui aima si éperdûment une brebis, qu'il en vint jusqu'à la baptiser et à lui donner un nom chrétien; mais il fut bientôt puni de son impiété, comme il le méritait; car tout à coup cette brebis se changea en un monstre affreux, qui commença par le dévorer: puis il se mit à parcourir en hurlant la montagne, qui devint bientôt déserte, parce que ni berger, ni troupeau n'osaient plus en approcher. Alors ceux d'Uri demandèrent à ceux d'Engelberg de leur céder ces pâturages en contestation, s'ils parvenaient à en chasser ce spectre diabolique: ce qui leur fut accordé, et même il en fut dressé un acte public. Il est bon de vous dire qu'avant de faire cette proposition, les gens d'Uri, qui sont très-fins, avaient consulté en secret un magicien ambulante (ein fahrender Schüler) fraîchement venu d'Espagne, où il avait étudié dans des lieux souterrains l'art des enchantements défendus. Par les conseils de cet habile sorcier, ils prennent un veau, qu'ils font nourrir par une seule vache la première année, par deux vaches la seconde, par trois la suivante, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il eut neuf ans. Alors ils choisissent une jeune vierge, qui devait avoir les yeux noirs et les cheveux blonds, les plus longs qu'on pût trouver dans le canton d'Uri. Le taureau de neuf ans était dans le pâturage de Waldnacht, sur lequel on montre encore l'étable où il fut élevé (der Stierengaden): il était doux comme un mouton et ne faisait de mal à personne. Un matin on le fait partir, attaché par les cornes aux longues tresses de la jeune fille qui le précède, et poussé par un garçon du même âge, aux yeux bleus et aux cheveux noirs, qui devait avoir père et mère, grand'pères et grand'mères, et n'être point parent de la conductrice: se laissant mener paisiblement, le taureau entre dans le pâturage infecté; là, on le détache des tresses de la jeune vierge, qui s'éloigne ainsi que son compagnon, sans regarder en arrière: alors le taureau pousse par trois fois un horrible mugissement; à cet appel, le spectre paraît; il s'en suit entre les deux un combat si acharné, que l'empreinte de la corne des pieds du taureau reste, comme on peut encore la voir, sur le rocher, théâtre de cette épouvantable lutte. Enfin, le spectre vaincu va se précipiter dans le petit lac, dont il fait jaillir l'eau en cascade, et d'où il n'est jamais ressorti. Le taureau triomphant et tout trempé de sueur, court à la nouvelle cascade pour s'y désaltérer, boit avec avidité et tombe mort par la fraîcheur de l'eau. Voilà d'où vient le nom du torrent. D'après l'accord, le pâturage, resté dès lors maigre et stérile, appartient aux gens d'Uri, qui le possèdent encore. L'histoire ajoute que le jeune garçon et la jeune fille se marièrent quelques années après, et que tous leurs enfants eurent les cheveux rouges, de la couleur du poil du taureau. — Voilà ce que me raconta le pauvre berger qui avait grande foi à cette légende. — C'est en effet une fière histoire . . . et vous, armailli, y croyez-vous? — Ce ne sont pas vos affaires. — Maintenant djigno, à votre tour . . . Le djigno obéit, en s'excusant de ce qu'il n'avait pas d'aussi belles choses à nous dire. (pp. 130—132.)

Schwytz. Voeu. Et, je m'y acquittai de mon voeu, qui portait de plus que je donnerais trois piécettes à chacune des trois premières femmes pauvres qui me demanderaient l'aumône, après que j'aurais bu aux quatorze tuyaux de la grande fontaine de l'abbaye. (pp. 132—133.)

Suisse centrale. Superstition. Il faut savoir, me dit-il, que de toute ancienneté on prétend, dans notre paroisse, que toute personne qui enfouit de l'argent, pour en priver par malice ses héritiers légitimes, si elle vient à mourir, est tourmentée dans son âme, jusqu'à ce que cet argent ait été trouvé par quelqu'un qui le remette en circulation: or une méchante veuve, brouillée avec les parents de son mari, ayant vendu son troupeau pour une forte somme, vint la jeter dans ce trou que vous voyez, et mourut bientôt après. Au pied de la Fronalp demeurait un paysan nommé Hanz Laimer, qui perdait misérablement son temps à chercher des trésors: il était toujours accompagné d'un grand bouc noir à trois cornes, qu'il traînait à reculons dans les ruines des vieux châteaux, dans les chalets abandonnés, dans toutes les mesures, où la tradition débitait qu'il y avait de l'or ou de l'argent caché. La veille de Noël, dès que la nuit est venue, un fantôme lui apparaît et l'aborde en ces mots: «Hanz Laimer, suis-moi; je veux t'enrichir;» le paysan le suit sans hésiter: arrivé près de cette ouverture, le fantôme l'y fait descendre, et il y trouve son bouc à trois cornes. A côté de l'animal, il aperçoit un chaudron à faire le fromage, rempli de pièces d'or et d'argent: un énorme crapaud était couché dessus et roulait des yeux enflammés. Le fantôme dit à Laimer: «Si tu baises trois fois cet animal, qui à chaque baiser deviendra plus affreux, le chaudron est à toi avec tout ce qu'il contient, et tu délivreras une âme de la peine.» Laimer baise intrépidement deux fois le crapaud, qui devient si formidable et fait des grimaces si effrayantes qu'il n'ose lui donner le dernier baiser exigé, et qu'il recule avec une exclamation d'horreur. Alors le chaudron roule avec fracas dans un abîme; le bouc à trois cornes tombe roide mort; le crapaud disparaît en poussant un cri lamentable, et par trois fois retentissent dans les profondeurs de la caverne ces mots terribles: «Maintenant mon âme est perdue pour jamais.» Aussitôt le fantôme reporte au grand air Laimer qui s'était évanoui, et lui dit: «Poltron! parce que tu n'as pas achevé l'aventure que tu avais bien commencée, tu resteras boiteux, et tous tes enfants et descendants seront gueux ou estropiés à perpétuité.» En effet, dès lors tous les Laimer furent pauvres ou éclopés, au dire de nos vieillards; car cette famille est éteinte depuis plus de cent ans, et je n'en parle que par ouï-dire.

(pp. 134—135.)

Conte. «Ecoute, mon petit garçon (minolet), en voici une forte, qui m'est pourtant arrivée, sûr comme je te vois. J'étais allé à la chasse du chamois sur Moléson; c'était vers la fin de l'automne; la nuit vint que je n'avais rien tué, pas même une orbaine (perdrix des neiges): il était trop tard pour revenir à la maison (à l'ottô): je m'acheminai donc vers un chalet à mi-côte, où je savais qu'il ne restait personne. En l'abordant, je fus d'autant plus surpris d'y entendre des clochettes de vaches et des voix de bergers, qu'il y avait bien six semaines que le troupeau était descendu. J'entrai, et j'y trouvai quatre personnages, comme je n'en avais vu de ma vie: l'un était borgne, l'autre boiteux, le troisième était bossu par devant et par derrière, le dernier semblait lépreux: tous quatre avaient la figure jaune et ridée comme un vieux parchemin; il leur manquait à chacun le premier et le second doigt

de la main droite : ils parlaient un langage auquel je ne comprenais rien, qui ressemblait au bruit des corneilles (schuva) dans leurs repaires d'hiver. Ils me regardèrent de travers ; cependant ils me firent signe de m'asseoir sur un gros tronc près du foyer. Je n'étais pas fort à mon aise avec ces gens là ; aussi par précaution je gardai ma carabine entre mes jambes. Le train du chalet continuait : on fit un petit fromage, puis un petit séret ; il y en avait déjà plusieurs d'alignés sur une poutre du bâtiment. Ensuite le bossu venant à moi, m'offrit un gâtelet (pain très mince) et une pièce de viande de vache. Comme j'avais faim, je tirai mon couteau de ma poche ; je coupai de cette viande un morceau (letza) pas plus gros qu'un travers de doigt ; je le portai à ma bouche, et le trouvant bien fade, je dis à demi-voix : « il y manque du sel. » A ces mots, les quatre hommes se mirent à grincer des dents d'une manière horrible, et à me regarder comme s'ils avaient voulu me dévorer tout vivant. Alors il me vint dans l'idée que je n'étais pas avec des chrétiens, et je me recommandai à tous les saints du paradis, en faisant un grand signe de croix . . . Soudain, tout s'évanouit : plus d'hommes, plus de vaches, plus de bruit . . . personne que moi dans le chalet : ne sachant que devenir, je me jetai sur un peu de foin et j'y passai une longue nuit sans fermer l'œil. Au point du jour, je m'aperçus que j'étais couché sur des charbons éteints : comme je mourais de faim, je pris ma carabine et je furetai par tout le chalet pour découvrir quelque aliment ; mais à la place du fromage fait la veille, il y avait une grosse pierre ; au lieu du séret, c'était une masse de mortier desséché ; au lieu du pain gâtelet, c'était un tavillon. Je m'en revins à la maison aussi vite que je le pus ; et tout de suite, Pierre, l'aîné de mes garçons, vint me dire : Père ! savez-vous ce qui est arrivé cette nuit au Miroir (Merian), la plus belle de nos vaches ? — Oui ! quand tu me l'auras appris. — Eh bien, père ! il lui manque à la cuisse gauche un morceau gros comme mon petit doigt. — Cela me donna beaucoup à penser ; c'était sans doute la bouchée de viande que j'avais mangée la veille. Je ne voulus rien dire pour le moment ; mais j'allai tout confier à l'oncle Thoudelo (Théodule), le plus vieux de la paroisse, et qui en savait long, car dans sa jeunesse il avait fait ses classes aux jésuites de Fribourg. Sa réponse fut que c'étaient des revenants ; que deux cents ans auparavant, un vacher prétendit que la montagne du châlet où j'avais passé la nuit, lui appartenait par un testament qu'il produisit, assisté de trois témoins, qui prêtèrent serment à main levée devant la justice, que ce testament était véritable ; de sorte qu'après leur mort, ces faussaires reviennent, et sont condamnés à faire le train du chalet, jusqu'à ce que les siècles de leur punition soient accomplis. Votre demande de sel, ajouta-t-il, les a courroucés parce qu'ils ne peuvent le souffrir, et votre signe de croix les a fait rentrer bien vite dans le lieu d'où ils sortent un mois par année . . . (pp. 136—138.)

Vaud. Conte. Parmi les ouvriers des forges de Vallorbes, était un garçon de 18 ans, nommé Donat. Il était beau, robuste, adroit, hardi jusqu'à la témérité ; mais aussi il passait pour être plein de jactance et de présomption, et incapable de garder un secret. Pour vous dire en quel temps il vivait, c'est si ancien que la date en est perdue ; mais peu importe. Au-dessus de Vallorbes, dans les escarpements du Jura, s'ouvre une grande caverne, dans laquelle personne n'osait entrer, parce qu'on la donnait pour habitée par des Fées, qui ne laissaient pas pénétrer impunément dans leur demeure souterraine : l'une d'elles se faisait voir de loin chaque dimanche des Rameaux, menant

en laisse une brebis blanche comme la neige, si l'année devait être abondante, ou une chèvre noire comme un corbeau, si l'année devait être frappée de mauvaises récoltes et par conséquent de disette. Une autre, ou peut-être la même, venait en été se baigner à minuit, dans le beau bassin de la source de l'Orbe, sous la garde de deux loups qui écartaient les curieux. En hiver, quand les ouvriers s'étaient retirés, elles entraient dans les forges pour se chauffer, et un coq vigilant annonçait par son chant, une heure d'avance, le retour des forgerons, pour qu'elles eussent le temps de s'échapper. On convenait que ces dames étaient belles, grandes et bien faites, que leur habillement se composait d'une robe blanche, qui traînait jusqu'à terre et qui cachait toujours leurs pieds, que leur chevelure épaisse et longue flottait sur leurs vêtements et leur servait comme de manteau: leur voix était harmonieuse et douce, au dire de ceux qui prétendaient les avoir entendues chanter. Donat ayant soigneusement recueilli toutes ces traditions, résolut de pénétrer dans la caverne, à travers les halliers serrés qui en dérobaient l'entrée. Un dimanche matin, sans communiquer à personne sa tentative, il gravit les rochers, il perce une lisière de ronces et de buissons, et entre dans la caverne qu'il trouve déserte et sombre: il la parcourt en tous sens, et il allait en sortir, quand il aperçoit une fente dans le rocher, assez large pour qu'on pût y passer en s'aidant des pieds et des mains; il s'y glisse et arrive au second étage de cette singulière grotte. Là il trouve dans un coin un lit de mousse et de fougère; il en profite pour se reposer, et ne tarde pas à s'endormir. A son réveil la caverne est éclairée: à ses côtés il voit une belle dame enveloppée de sa longue chevelure blonde et suivie de deux mignonnes levrettes. La Fée, qui l'avait regardé à loisir pendant son sommeil, lui tend gracieusement sa blanche main, et lui dit d'une voix qui allait au cœur: « Donat, tu me plais: veux-tu rester avec moi? je te rendrai heureux pendant un siècle: je te donnerai la connaissance des métaux précieux, des herbes qui rendent la santé, et de plusieurs secrets mystérieux. Tu seras reçu dans la compagnie de mes soeurs de Montcherand, qui bientôt partageront avec moi le soin de t'instruire, de t'amuser et de te dédommager de ce que tu laisses sur terre. » Le jeune forgeron accepte avec joie et reconnaissance la proposition: « mais, dit la dame, je mets une condition nécessaire à notre pacte, c'est que tu ne me verras que quand il me plaira de paraître à tes yeux: si je me retire dans quelque autre partie de ma demeure, tu ne chercheras point à y pénétrer; car si tu le faisais, je t'abandonnerais pour toujours, et tu aurais à t'en repentir toute ta vie. Tiens, voilà deux bourses; chaque jour que je serai contente de toi, je mettrai dans l'une une pièce d'or et dans l'autre une perle. » Donat fut enchanté de cette promesse, et pendant quinze jours, il reçut chaque soir la perle et la pièce d'or, Quand on entendait la cloche de midi de l'église de Vallorbes, un caveau fermé s'ouvrait, et Donat y dînait avec la belle dame, qui le servait, sans qu'il parût jamais aucun domestique. La table était abondante et délicate: truites de l'Orbe, chevreuil du Jura, gibier de Pétra-Félix, crème de la dent de Vaulion, miel de l'Abbaye du Lac, vin d'Arbois, fruits des montagnes et de la plaine; rien n'y manquait. Quelquefois la belle dame, pour l'amuser, lui racontait des histoires souterraines; d'autres fois elle lui chantait des ballades en patois de Vallorbes et de Romainmôtier, puis elle se retirait par une porte placée à l'un des angles de la salle à manger: mais il ne devait pas la suivre. Peu à peu Donat trouva le temps long; la solitude dans laquelle il

restait isolé quand la Fée s'éloignait, lui devint ennuyeuse. Son imagination lui persuade que ces souterrains doivent offrir des scènes plus extraordinaires que celles dont il est le témoin, et sa curiosité l'engage à se glisser furtivement dans les lieux qui lui sont interdits. Après le dîner du seizième jour où la Fée avait été encore plus aimable qu'à l'ordinaire, elle sortit selon sa coutume, et entra dans un cabinet voisin pour y faire sa méridienne: mais, soit à dessein, soit par mégarde, elle n'en ferma pas entièrement la porte. Quand Donat la crut endormie, il s'approcha sur la pointe du pied de la porte entr'ouverte, la poussa légèrement et vit la Fée sommeillant sur un beau lit de velours ponceau. Sa longue robe était un peu relevée, et il remarqua, à sa grande surprise, qu'elle avait le pied sans talon, précisément comme une patte d'oie: il se retirait tout doucement, lorsqu'une des levrettes cachée sous le lit de sa maîtresse se mit à japper: la Fée se réveille, voit Donat et lui crie: « Arrête, malheureux! J'étais contente de toi, jusqu'à ce moment: à la fin de ce premier mois d'épreuve, j'avais le dessein de te prendre pour mon époux, et de partager avec toi ma puissance, mes secrets et mes richesses. Pars incessamment; retourne à la suie de ta forge: comme je ne reprends pas ce que j'ai donné, emporte tes deux bourses; oublie tout ce que tu as vu et entendu dans ma grotte, et si jamais tu le révèles à qui que ce soit, ton châtement suivra de près.» La dame disparaît; toutes les lumières s'éteignent. Donat, resté seul dans les ténèbres, cherche en tâtonnant et trouve enfin la fissure par laquelle il était monté du premier étage au second. En passant sous le portique taillé dans le roc, il entend une voix qui crie: « Donat! silence ou punition.» Rentré dans les forges, où l'on ne savait ce qu'il était devenu, on l'interroge sur son absence; il raconte tout ce qui lui est arrivé, parle des trésors de la Fée, de ses bontés pour lui, de ses promesses de mariage, non sans se moquer de ses pieds en patte d'oie, et ajouter des circonstances et des détails par lesquels son amour-propre compromettait l'exacte vérité. Les forgerons rient de lui; les uns l'appellent visionnaire; les autres le qualifient de menteur; plusieurs lui demandent des preuves de ce qu'il avance si hardiment. . . » Eh bien! je vais vous en donner,» et il tire ses deux bourses: mais quel est son étonnement et sa confusion! celle qui renfermait des pièces d'or n'a plus que des feuilles d'alizier; celle où il avait mis les perles ne contient que des baies de genévrier. Alors Donat, honteux et désespéré, prend le parti de quitter le pays, et dès lors on n'en a plus entendu parler dans les forges de Vallorbes. La Fée voyant sa demeure découverte et le secret de ses pattes d'oie divulgué, alla chercher une autre demeure: mais en souvenir de son séjour, son nom est resté à la caverne; de nos jours encore on l'appelle la grotte aux fées.

(pp. 139—143.)

Volkshundliche Notizen.

Im Sonntagsblatt des „Neuen Winterthurer Tagblattes“ vom 5. November 1927 (Nr. 22) findet sich ein interessanter Aufsatz über zwei Winterthurer „Nachbarschaften“ oder „Aschermittwochgesellschaften“: der vom Goldertor und Umgebung und der am Graben oder zum oberen Graben, deren Protokolle zu Anfang 1927 in dem Hause „Zum Sonnenblüemli“ gefunden wurden. „Nachbarschaften“ sind Vereinigungen von Nachbarn zu geselliger Unterhaltung. Sie waren besonders in Winterthur, St. Gallen und Luzern